

Trafic d'Ivoire et braconnage des éléphants au Bénin

Comme la plupart des pays du monde, le Bénin a ratifié la **Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)**, qui - entre autres - interdit le trafic d'ivoire. Les photos suivantes montrent les boutiques de deux grands hôtels à Cotonou en République du Bénin, dans lesquelles **l'ivoire est néanmoins ouvertement en vente**. La pièce est vendue entre 3 et 15 Million FCFA (cela correspondre à 4.500 - 23.000 EUR).



Boutique du Hôtel du Port, Cotonou, 30.06.2012



Boutique du Hôtel Bénin Marina, Cotonou, 01.07.2012

Selon les informations du vendeur, **l'ivoire provient du nord du Bénin**. Suite aux dérives du Ministre de l'Environnement du Bénin, les deux parcs nationaux Pendjari et W font face à une augmentation massive de braconnage - les photos suivantes montrent les conséquences désastreuses pour la faune sauvage.



Eléphant braconné au Parc National de la Pendjari, 7.4.2012

L'initiative "Amis de la Pendjari" a créé le site web www.pendjari.jimdo.com pour informer le public international sur la menace à laquelle la réserve est confrontée actuellement et augmenter ainsi la pression sur les autorités responsables. Ce site web, qui invite tous les acteurs concernés au dialogue, est lié à une pétition adressée au Président de la République du Bénin, Dr. Yayi Boni, et au Ministre de la Coopération au Développement de l'Allemagne, Dirk Niebel. Depuis le lancement de la pétition, plus de 6 000 personnes (résultat du 05.07.2012) ont déjà signé la pétition.

Nous vous remercions pour votre soutien!

Contact

amis-pendjari@gmx.net

www.pendjari.jimdo.com

www.facebook.com/Pendjari